

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation Cécile Pélichet soutient sept institutions pour un montant total de 62'000 francs

Nyon, le 19 décembre 2022

L'Espérance, la Fondation romande des malentendants, La Ribambelle, Le Lieu-dit, l'Association suisse pour les Langues Parlées Complétée, As'trame et La Soliderie sont les institutions que la Fondation Cécile Pélichet a décidé de soutenir cette année par des dons devant leur permettre de poursuivre ou développer leurs activités respectives.

La Fondation Cécile Pélichet a été constituée en 2000, après le décès de Fredy Pélichet, en 1998. Cette Fondation, à laquelle il a légué tous ses biens, porte le nom de sa maman, qui elle-même a vécu à Nyon et dont il était le fils unique.

Le but de cette fondation est de soutenir des œuvres de bienfaisance et d'aide exerçant leur activité dans le district de Nyon, entre autres dans les domaines suivants :

- aide aux personnes en situation de handicap ;
- aide aux aîné·e·s ;
- aide aux personnes en situation de précarité ;
- aide à la jeunesse.

L'Espérance – Institution spécialisée pour personnes handicapées – Etoy

L'Espérance est une institution fondée en 1872. Aujourd'hui, elle compte parmi les plus importantes institutions en faveur des personnes handicapées mentales de notre pays. Dans ses différentes structures, elle accueille quelque 300 personnes (femmes et hommes, majeurs et mineurs), dont près de 220 en résidence. Le financement de l'Espérance repose principalement sur des subventions de la Confédération et du Canton de Vaud ainsi que sur les contributions des résident·e·s. Elle peut aussi compter sur des apports propres, telle la production des ateliers ou des dons.

Afin de fêter son 150^e anniversaire, l'Espérance a organisé diverses animations, fin août, début septembre, sur son site d'Etoy – exposition, *escape game*, conférences, spectacles... – destinées aux résident·e·s, mais permettant également des rencontres et échanges avec les institutions voisines.

C'est dans le cadre de l'organisation de cette importante manifestation que le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un montant de 10'000 francs.

Fondation romande des malentendants – Forom Ecoute – Pully

La Fondation romande des malentendants est engagée depuis vingt ans auprès de la population romande en matière de conseils, de soutien, de cours de lecture labiale et dans de nombreuses autres actions en faveur des personnes malentendantes et de leurs proches.

Pour 2023, Forom Ecoute souhaite mettre sur pied un projet extraordinaire d'aide financière afin de pouvoir venir en aide directement aux malentendant·e·s ayant peu de moyens pour s'appareiller. L'idée est donc de pouvoir intervenir lorsque les assurances maladie et sociales ne couvrent pas ou que partiellement leurs besoins spécifiques en aides auditives.

Le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un don de 5000 francs dans le cadre de ce projet. Ce montant sera destiné aux personnes malentendantes domiciliées à Nyon ou dans le district.

Association La Ribambelle – Nyon

L'Association La Ribambelle gère, essentiellement par des bénévoles, une garderie de dépannage à Nyon, pour les enfants âgés de 0 à 6 ans, et pratique des tarifs abordables. La Ribambelle est également un espace d'accueil pour les familles nyonnaises, un moyen de s'intégrer, de faire des rencontres ou encore de partager les expériences.

Une nouvelle équipe a repris la gestion de l'association à la suite de nombreux départs. Elle a la volonté de redonner vie à ce lieu. Pour ce faire, l'association recherche des fonds afin de mettre les

locaux aux normes et ouvrir ensuite le jardin d'enfants tous les matins, dès la rentrée scolaire 2023-24.

Le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un don de 10'000 francs destinés à financer en partie les travaux de rénovation de la garderie.

Association Le lieu-dit – Nyon

L'association Le lieu-dit s'occupe de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation d'exil à Nyon et dans la région. Elle informe, initie le dialogue en vue d'identifier leurs besoins, met en place des actions dans différents domaines (apprentissage du français, accès au monde professionnel, activités artistiques et sportives).

Pour faire face entre autres à l'arrivée des réfugié·e·s d'Ukraine en début d'année, l'association a mis sur pieds de nouveaux cours pour lesquels il a été nécessaire d'acheter du matériel. L'association se doit également de défrayer les enseignant·e·s et aider les bénéficiaires dans le besoin, ce qui engendre des dépenses supplémentaires non prévues au budget.

Face à cette situation, le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un don de 7000 francs destiné à soutenir les mesures mises en place dans le cadre de l'accueil de réfugié·e·s.

Association suisse pour les langues parlées complétées – ALPC – Glovelier

L'ALPC est une association œuvrant pour l'apprentissage et la reconnaissance de la langue parlée complétée. Cette langue permet aux personnes sourdes et malentendantes une compréhension parfaite de la lecture labiale, très utilisée dans la communauté sourde francophone.

Chaque année, l'ALPC organise un camp d'une semaine pour que les familles d'enfants sourds puissent se rencontrer, échanger et améliorer leurs connaissances de la langue parlée complétée. En 2022, ce camp a eu lieu en juillet, à Vaumarcus.

Le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un don de 5000 francs pour soutenir les familles domiciliées à Nyon ou dans le District et qui ont participé à ce camp.

Fondation As'trame – Lausanne

La fondation As'trame a comme mission d'accompagner les familles à la suite d'un bouleversement de liens (deuil, séparation, maladie, violence domestique...), en leur donnant la possibilité de remobiliser et d'acquérir ressources et compétences pour retrouver leur force et leur capacité à vivre pleinement.

Cette fondation a commencé ses activités en 1995 dans le canton de Vaud pour s'étendre ensuite géographiquement à toute la Suisse romande.

Le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un don de 5000 francs en soutien à un projet destiné aux familles particulièrement vulnérables lors d'une séparation parentale, un deuil, une fragilité psychique ou la maladie grave d'un proche. Ce montant sera prioritairement utilisé en faveur des familles domiciliées à Nyon ou dans le district.

Association La Soliderie – Nyon

L'association La Soliderie a organisé, pendant la crise du Covid-19, une distribution d'aide alimentaire aux personnes les plus fragilisées économiquement.

Déterminée à poursuivre son projet, La Soliderie a décidé, dès l'été 2020, de construire un lieu permanent et fonctionnel qui puisse être une ressource pour le district, un îlot de solidarité et de convivialité. Dans ce but, elle va ouvrir, sur une parcelle mise à disposition par la Ville, une épicerie solidaire et un café.

Afin de soutenir La Soliderie dans la réalisation de cet ambitieux et important projet pour la population nyonnaise, le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un don de 20'000 francs.

Contact presse

M. Daniel Rossellat, Président du Conseil de Fondation et Syndic de Nyon, 079 200 52 01